



# Explications des coûts de la rentrée scolaire des élèves 2020-2021

**1. Imprimerie** 25,00 \$

**2. Participation aux activités de l'école** 45,00 \$

Une seule contribution de 45,00 \$ en début d'année scolaire, par élève, donne accès à toutes les activités étudiantes qui se tiendront au cours de l'année.

**3.** L'encadrement des différentes activités nécessite la présence d'adultes pour en assurer l'animation. Des sommes d'argent sont aussi allouées pour l'achat de matériel nécessaire au bon déroulement de plusieurs de ces activités étudiantes de l'école.

**4. Service d'encadrement du midi / surveillance** 150,00 \$

## Dîneurs à l'école

Pour tous les élèves demeurant à l'école à l'heure du midi, un montant de 150,00 \$ est facturé pour couvrir les frais d'encadrement, du midi / surveillance, de même que l'organisation de la cafétéria de l'école. Une équipe de surveillantes et de surveillants des dîneurs couvre la période du dîner soit de 11 h 45 à 13 h.

Des fours à micro-ondes, un service d'eau chaude sont à la disposition de votre enfant.

Les services de surveillance du midi sont facturés à tous les parents dont les enfants fréquentent l'école La Source. Si vous choisissez de ne pas retenir les services offerts par l'école à l'heure du midi, vous devez nous l'indiquer pour faire enlever les frais à la station paiement lors de l'inscription de votre enfant à l'école.

## DEUX POSSIBILITÉS S'OFFRENT DONC POUR L'ORGANISATION DU DÎNER DE VOTRE ENFANT :

➡ Il dîne à l'école et paie les frais chargés pour l'organisation des services de cafétéria et de l'encadrement du midi / surveillance 150,00 \$ ;

➡ En tout temps, il dîne à la maison.

**5. Frais spécifiques à certaines matières**

Selon l'horaire, votre enfant devra se procurer en librairie des cahiers d'activités selon la matière.

Ces achats seront détaillés sur la facture remise avec l'horaire des cours lors de l'inscription.

**6. Activités parascolaires (sport scolaire) :** 400,00 \$ + 150,00 \$

\* Ce montant est exigé uniquement aux élèves qui s'inscrivent dans une équipe sportive pour un circuit de rencontres locales ou régionales.

\* Un élève inscrit dans les activités sportives en parascolaire doit obligatoirement payer un montant de 150,00 \$ prévus pour le service d'encadrement, de surveillance et de sécurité de l'école qui se prolonge pour les sportifs après 16 h.

### En résumé

**Pour la rentrée scolaire 2019-2020, vous devez prévoir les montants suivants :**

➤ Pour les frais fixes à l'école

Agenda	7,00 \$
Imprimerie	25,00 \$
Encadrement du midi / surveillance	150,00 \$
Sortie Théâtrale	6,00 \$
Activités étudiantes	45,00 \$
<b>Pour un total global de :</b>	<b>233,00 \$</b>

➤ Pour les cahiers d'activités dans certaines matières à vous procurer en librairie :  
Entre 15,00 \$ et 75,00 \$

➤ Pour des cahiers maison préparés par l'école au coût de 6,00 \$ chacun :  
Entre 18,00 \$ et 54,00 \$

➤ Si votre enfant fait partie des équipes sportives en parascolaire :  
400,00 \$ + 150,00 \$ = 550,00 \$ pour l'année

➤ Si votre enfant fait partie d'une concentration en sport ou arts + :

Frais de concentration hockey	600,00 \$
Frais de concentration baseball, H20, multisports (sec. 1 et 2)	300,00 \$
Frais de concentration baseball, H20, multisports (sec. 3, 4 et 5)	400,00 \$
Frais de coordination danse et soccer	100,00 \$
Frais en arts plastiques + et en art dramatique +	150,00 \$

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'AUUCUN TRANSPORT SCOLAIRE DU MIDI N'EST ORGANISÉ AU SECONDAIRE POUR PERMETTRE AUX ÉLÈVES D'ALLER DÎNER À LA MAISON EN AUTOBUS.**